

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le quinze décembre, à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Diois (Drôme) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Recoubeau Jansac, sous la Présidence de Monsieur Alain Matheron, Président.

Date de la convocation du Conseil : 07/12/2022

<p>Nombre de conseillers en exercice : 74 Présents : 49 Excusés : 2 Votants : 57</p>	<p><u>ANCIEN Canton de Luc-en-Diois</u> : MM. BOEYAERT (AUCELON), PHILIPPE (BARNAVE) ; FAUCHIER, (BEAUMONT-EN-DIOIS) ; FAURE (CHARENS) ; FONTAINE (JONCHERES) ; CHEVROT (LA BATIE DES FONTS) ; BREYTON, MELLET (LUC-EN-DIOIS) ; GUILHOT (MISCON) ; LECLERCQ (MONTLAUR-EN-DIOIS) ; JOUBERT (POYOLS) ; ROUIT (RECOUBEAU-JANSAC) ; ARAMBURU (VALDROME) ; MEYSSONNIER (VAL MARAVEL). PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : MONVOISIN (BEAUMONT EN DIOIS) ; BOMPARD (MISCON). <u>ANCIEN Canton de Die</u> : MM. GAUTIER (BARSAC) ; BERTRAND, BIZOUARD, DU RETAIL, GIRARD S., GUENO, LAVILLE, LLORET, MOUCHERON, PERRIER, REY, ROUX, SICARD, TREMOLET (DIE) ; SELLIER (MARGINAC) ; GERY (MONTMAUR EN DIOIS) ; ROLLAND (PONET ST AUBAN) ; VINAY (PONTAIX), GUIRONNET (ROMEYER) ; ALLEMAND, MOLLARD (SOLAURE-EN-DIOIS) ; WOLF-ROY (ST ANDEOL) ; MONGE (SAINTE-CROIX) ; GUILLEMINOT (VACHERES-EN-QUINT). PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : . <u>ANCIEN Canton de La Motte Chalancon</u> : MM. BAUDIN (BELLEGARDE) ; PLASSE (CHALANCON) ; ANGBAUD (ESTABLET) ; VINCENT (PRADELLE) ; DELAGE (ST DIZIER EN DIOIS). PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : . <u>ANCIEN Canton de Châtillon-en-Diois</u> : MM. TOURENG (BOULC) ; VANONI (CHATILLON EN DIOIS) ; BERNARD, MATHERON (LUS-LA-CROIX-HAUTE) ; CRIQUI, FAVIER (MENGLON). PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : xxx. <u>POUVOIRS</u> : MM. MOLINA à MEYSSONNIER ; BECHET à TREMOLET ; BELVAUX à LLORET ; CHEVALLIER à BERTRAND ; TESSERON à GIRARD S. ; JOUBERT à PERRIER ; VINCENT M. à VANONI ; BINET à TOURENG . <u>EXCUSÉS</u> : MM. PELLINI (SAINT ROMAN), CHAUVIN (GUMIANE) <u>ARRIVÉS EN COURS DE SÉANCE</u> : . <u>ÉGALEMENT PRÉSENTS</u> : FORTIN, COSTE, ALLEMAND.</p>
--	---

Le quorum est atteint.

Jean ARAMBURU est secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 17 novembre 2022 est adopté à l'unanimité. YFontaine fait observer que les propos de JMellet lors des échanges préalables au vote de la délibération C221117-05 relative à la Convention de Veille et de Stratégie Foncière entre EPORA- Luc en Diois, La Motte Chalancon et CC Diois ne sont pas retranscrits. JMellet revient sur les projets d'aménagement potentiels du site du centre de vacances Avea-La Poste, pour lesquels EPORA pourra mener des études et du portage foncier.

Ont été présentées en séance les 10 délibérations suivantes :

Délibération C221215-01 : Action sociale : Débat sur l'élargissement et la structuration de l'action sociale d'intérêt communautaire - Approuvée

Délibération C221215-02 : Eau-assainissement : Principe de création d'un service commun de préfiguration du transfert des compétences – Approuvée à la majorité (1 abstention : BSellier, 1 vote contre : YFontaine)

Délibération C221215-03 : Abattoir : Présentation du rapport du délégataire pour l'exercice 2021 et analyse – Portée à connaissance

Délibération C221215-04 : Programme européen : Candidature au programme LEADER Terres de Dauphiné - Approuvée

Délibération C221215-05 : Économie : Aide à l'Immobilier d'Entreprise : règlement et convention avec le Conseil Départemental - Approuvée

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT EN DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE EN DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE DES FONTS
LA-MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES EN DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS LA CROIX HAUTE
MARGINAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR EN DIOIS
MONTMAUR EN DIOIS
PENNES LE SEC
PONET- ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL EN QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN EN QUINT
ST NAZAIRE LE DESERT
STE CROIX
TRESCHENU-CREYERS
VACHERES EN QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

Délibération C221215-06 : **Zéro déchet : Modification du règlement de collecte** – Approuvée

Délibération C221215-07 : **Énergie : Participation à la SCIC DWATTS** – Approuvée à la majorité (EBelvaux, JMellet ne prennent pas part au vote, 1 vote contre : YFontaine)

Délibération C221215-08 : **Enfance : Convention pluriannuelle de partenariat pour la gestion d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à Lus-la-Croix-Haute avec la FOL26 Couleur Nature** – Approuvée

Délibération C221215-09 : **Finances : Décision modificative n°3 du Budget principal** – Approuvée

Délibération C221215-10 : **Finances : Décision modificative n°2 du Budget annexe Abattoir** - Approuvée